

moignages quelques fois lorsqu'il n'y avait pas de Quorum, et lus après aux témoins avec un Quorum du Comité.

M. *Stuart*, Membre du Comité examiné par M. Lafontaine :—

Depuis combien d'années êtes-vous Membre de cette Chambre?—Je suis Membre de cette Chambre depuis 1812 ou 13, et j'ai continué à l'être jusqu'à ce tems à l'exception d'une année.

Durant tout ce tems là n'avez-vous pas été nommé Membre d'un grand nombre de Comités, et n'avez vous pas présidé plusieurs?—J'ai été Membre d'un certain nombre de Comités chaque année, le Journal en montrera le nombre, et j'ai présidé plusieurs.

N'est-il pas vrai que comme Membre de ces Comités ou comme Président d'eux, vous avez souvent examiné des témoins sans qu'il y eut un Quorum?—Comme Président du Comité nommé en 1822 je crois, et nommé de nouveau en 1823 et 24 pour prendre en considération cette partie de la Harangue de Son Excellence le Gouverneur d'alors, qu'avait rapport aux terres incultes de la Couronne, j'ai souvent examiné des témoins sans qu'il y ait eu un Quorum; j'en ai examiné même alors étant seul dans la Chambre du Comité. J'ai pu depuis ce tems la en d'autres occasions avoir examiné des témoins comme Président du Comité, sans qu'il y ait eu un Quorum; j'en ai examiné même alors étant seul dans la Chambre du Comité. J'ai pu depuis ce tems la en d'autres occasions avoir examiné des témoins, comme Président du Comité, sans qu'il y eut un Quorum du Comité présent, mais je ne puis m'en rappeler.

N'avez vous pas souvent à la Chambre des rapports ainsi fondés sur des témoignages de personnes entendues sans qu'il y eut un Quorum, ou lorsque vous étiez seul?—Je crois que la réponse à ma dernière question contient une réponse à celle ci dans tous les cas ou je me trouvais président d'un Comité j'ai signé et délivré dans la Chambre des rapports, comme de raison pour le Comité ainsi nommé pour les terres incultes de la Couronne; ce rapport contenait tous les examens des témoins tant ceux qui ne l'avaient pas été.

Vous-êtes vous jamais recrié contre l'irrégularité d'une telle pratique?—Non

Ajourné à Quatre Heures, P. M.

*Jeudi, 29 Décembre 1831—4 heures, P. M.*

PRESENS :—MM. Bourdages, Taschereau, Stuart, Létourneau, Duval, Morin, Cuvillier, Lafontaine et Neilson.

M. Bourdages au Fauteuil :—

Le Comité a pris en considération les divers témoignages relatif à la Pétition de L. H. Lafontaine, Ecuyer.

La question a été mise savoir si M. Lafontaine devait assister aux délibérations sur sa requête contre M. Green.

Le Comité s'est divisé sur la question :

Pour 2.

Contre 6.

Et M. Lafontaine s'est en conséquence retiré.

Ajourné.

*Vendredi,*